Bibliothécaire - formateur

Bilan de la session 2026

La validation des compétences de Bibliothécaire-formateur est un dispositif conjoint aux 3 organismes de formation des bibliothèques : ENSSIB, réseau des CRFCB, réseau des URFIST. Depuis sa première mouture basée sur deux « niveaux », le dispositif a évolué en 2026 vers 3 blocs de compétences possibles, validables indépendamment les uns des autres : Concevoir, Animer et Coordonner.
Au premier semestre 2026, ce dispositif rénové a été mis en œuvre pour la première fois, avec la validation de « Animer », « Concevoir » et de la double compétence « Animer et concevoir ». La compétence « Coordonner » sera l'objet d'une session à venir en 2027. Les comités d'experts, pour la première fois nationaux, se sont déroulés intégralement en visioconférence.

Acteurs du dispositif 2026 :
Deux GT ont travaillé en étroite coopération :

- groupe de travail « opérationalisation » : Ségolène Chambon – pilote (Médiad'Oc), Sihem Zghidi (Médiaquitaine), Elisabeth Noël (ENSSIB), Laure Gouneaud (Médial), Rémi Joinville (URFIST Rennes).
- groupe de travail « pédagogie » : Jean-Baptiste Monat – pilote (URFIST Lyon), Sihem Zghidi (Médiaquitaine), Jocelyne Deschaux, (Médiad'Oc), Elisabeth Noël (ENSSIB).

Vérification des dossiers
En 2026, toutes les personnes ayant déposé des dossiers ont été convoquées en entretiens : la vérification du dossier est désormais un élément « technique » plus qu'une épreuve en soi. Suite à cette vérification, un webinaire a été organisé, pour la première fois, à destination de tous les admissibles afin de leur présenter les attendus de l'entretien. Ce webinaire a permis de lever un certain nombre de questions et de rassurer autant que possible, notamment sur la question de la préparation de l'entretien. Il a été l'occasion de rappeler que, certes une préparation permettant de structurer son exposé et s'assurer de sa dimension analytique était nécessaire, mais qu'elle ne requérait cependant pas un investissement démesuré : l'entretien doit rester un moment d'échange bienveillant et constructif entre professionnels, la validation n'étant pas un concours.

Comités d'experts
Composition :
Les comités d'experts pour les entretiens étaient composés de 4 personnes, dont 2 représentants des organismes de formation et 2 formateurs ou formatrices expérimentés issus de services de formation des bibliothèques. Ponctuellement un expert « suppléant » a remplacé l'un ou l'autre membre afin d'éviter un conflit de neutralité vis-à-vis d'un candidat :

- Compétence « animer » : Rémi Joinville (URFIST Rennes) - Président de comité, Aurélie Bérut (ENSSIB), Delphine Noël-Schmitt (Université de Strasbourg), Séverine Allais (Université Rouen Normandie), Romain Féret (MédiaNormandie)
- Compétence « concevoir » :

 - JOUR 1 : Jean-Baptiste Monat (URFIST Lyon) - Président de comité, Christophe Catanese (ENSSIB), Muriel Amar (Université Paris Nanterre), Anne-Charlotte Danhiez (Université Champagne Ardennes), Amélie Barrio (URFIST Occitanie)
 - JOUR 2 : Jean-Baptiste Monat (URFIST Lyon) - Président de comité, Laure Gouneaud (Médial), Nathalie Varrault (Université Lyon 2), Émilie Leromain (Université de Lorraine)
- Double compétence « animer » et « concevoir » :
 - JOUR 1 : Élisabeth Noël (ENSSIB) - Présidente de comité, Noël Thiboud (URFIST Strasbourg), Sandrine Chapoulie (Université Toulouse Jean Jaurès), Anne-Charlotte Danhiez (Université Champagne Ardennes)
 - JOUR 2 : Élisabeth Noël (ENSSIB) - Présidente de comité, Amélie Barrio (URFIST Occitanie), Frédérique Simonot (Université Grenoble Alpes), Magali Risch (Université de Strasbourg)
 - JOUR 3 : Rémi Joinville (URFIST Rennes) - Président de comité, Amélie Barrio (URFIST Occitanie), Sandrine Chapoulie (Université Toulouse Jean Jaurès), Séverine Allais (Université Rouen Normandie), Charlotte Hénard (BM de Toulouse).

***Calendrier* :**

- Candidatures : dépôt des candidatures jusqu'au 7 mars 2026
- Annonce des entretiens aux candidats : fin avril 2026
- Webinaire de présentation des attendus des entretiens : 19/05/26 (1 h)
- Webinaire de présentation des attendus aux membres des comités d'experts (22/05/26)
- Date des entretiens : 1er et 2 juin 2026 (pour « Concevoir »), 4 juin (pour « Animer ») 10, 11 et 12 juin (pour la double compétence)
- Réunion de délibération finale des présidents de comité : 29/06/26
- Annonce des résultats par chaque président de comité : 30/06/26
- Lancement de l'enquête pour les candidats et les membres des comités : 2/07/26 (voir *infra*)

Entretiens :

Le déroulé prévu était le suivant :
- 30 minutes par personne, pour les compétences « Animer » et « Concevoir »
- 40 minutes par personne, pour la double compétence

L'organisation des entretiens prévoyait une pause de 15 minutes entre chaque candidat (20 minutes pour la double compétence) afin notamment de régler d'éventuels difficultés de connexion.

- Compétence « Animer » - 4 juin :

Président de comité : Rémi Joinville
** 7 dossiers déposés*
** 7 personnes reçues en entretien*
** 6 personnes ont obtenu la validation de la compétence « Animer »*

- Compétence « Concevoir » - 1er et 2 juin :

Président de comité : Jean-Baptiste Monat
** 10 dossiers déposés*
** 10 personnes reçues en entretien*
** 9 personnes ont validé la compétence « Concevoir»*

- Double compétence « Animer » et « Concevoir » – 10, 11 et 12 juin :

Présidents de comité : Élisabeth Noël (10/06 et 11/06), Rémi Joinville (12/06)
* 17 dossiers déposés
* 16 personnes reçues en entretien (1 désistement pour raisons externes)
* 13 personnes ont validé la compétence « Animer et concevoir » et 1 personne a validé

seulement la compétence « animer »

*

Résultats :
Récapitulatif

	Dossiers déposés	Entretiens réalisés	Validation
Concevoir	10	10	9
Animer	7	7	6
Concevoir et animer	17	16	14 (dont 1 a validé 1/2 compétences)
Total	34	33	29

L'exercice de l'entretien a donc largement été compris et mené avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme. Plusieurs candidats ont indiqué avoir apprécié ce moment de recul et d'analyse rétrospective de leur pratique. Les comités d'experts, composés de formateurs et formatrices, ont également apprécié la qualité des présentations, témoignant de la richesse des pratiques et réflexions dans la communauté des bibliothécaires-formateurs.

Quelques cas de refus illustrent cependant le fait que cette compréhension des attendus n'est pas complète. Le webinaire de présentation (cf. ci-dessus) avait pour objectif d'anticiper cette difficulté ; nonobstant, le regard critique et distancié a parfois été oublié au profit d'une description littérale des activités menées. Ainsi des formateurs manifestement expérimentés n'ont pas toujours su mettre en valeur leurs qualités.
Les comités d'experts souhaitent éviter au maximum cet écueil : il est ainsi vivement recommandé de toujours questionner le « pourquoi » des pratiques présentées. Des formulations qui explicitent les choix pédagogiques et leurs effets sont à cultiver dans ces entretiens : « j'ai préféré telle stratégie de formation *pour telle raison*... » ; « tel moment de la séquence n'a pas fonctionné comme attendu *parce que*…. ».
Nous proposons une trame extrêmement simple : Intention → Choix → Résultat → Analyse → Évolution.
Par exemple : « Je voulais… / J'ai choisi de… parce que… / J'ai constaté que… / Je l'explique par… / J'en retiens que… / Une prochaine fois, je… »

*

Enquêtes :

Deux enquêtes ont été menées après la validation (cf. ci-dessous) : l'une auprès des candidats, l'autre auprès des experts.
Le webinaire de présentation de la validation, hors du périmètre de l'enquête ici, et qui n'existait pas dans les versions antérieures de la validation, a fait l'objet de plusieurs retours informels très positifs.

*

Synthèse de l'enquête menée auprès des candidats

27 réponses/ 33 candidat**s**

Un dispositif **globalement apprécié** pour sa bienveillance et son utilité réflexive. Les points d'amélioration indiqués ne reflètent pas l'avis de tous les interrogés mais des suggestions ponctuelles : elles portent principalement sur la **transparence, la reconnaissance officielle par les institutions et la logistique**. La synthèse ci-dessous intègre certaines des réponses des GT

organisateurs de la validation.

1. Profil des candidats	**- 74,1 %** travaillent en bibliothèque d'État, avec une diversité de statuts (37 % "Autre" : contractuels, ITRF, ingénieurs d'études, etc.). - Motivations principales : Reconnaissance professionnelle (valorisation du CV, légitimité) et réflexion sur leurs pratiques.
2. Points positifs majeurs	- Taux de réussite élevé : 92,6 % des dossiers validés. - Recommandation forte : 85,2 % des candidats recommanderaient le dispositif. - Bienveillance du comité : Entretiens décrits comme professionnels, cordiaux et stimulants. - Opportunité de réflexion : Le processus permet de formaliser et discuter ses compétences avec des pairs. - Légèreté du dispositif : Dossier rapide à remplir, entretien court et soutenable.
3. Points d'amélioration	1. Déroulé de l'entretien (présentation, discussion) et calendrier à préciser [*remarque des GT : la refonte du dispositif demande en effet des ajustements, que nous nous efforçons de réaliser*]. Le choix de la visio ne fait pas l'unanimité ; *[remarque des GT : il est aujourd'hui la condition sine qua non, pour des raisons d'efficacité, d'équité et de logistique, de l'organisation nationale du dispositif]*. Dossier trop long et exigeant pour une simple validation [*remarque des GT : le dossier a été largement simplifié par rapport aux versions antérieures, reste à voir ce qui peut l'être davantage*]. L'impact limité sur la carrière des candidats, et l'absence de certification officielle sont jugés décevants par certains [*la réflexion est en cours du côté des GT, qui notent toutefois la nécessité que le dispositif soit plus mâture pour une inscription officielle au registre des certifications nationales*]. Retour sur les résultats jugé trop tardif (ex. : 1 mois après l'entretien). *[remarque des GT : ces délais ont été imposés par l'étalement des différents entretiens et la nécessité d'une harmonisation commune]*

*

Enquête 2026 auprès des experts :
13 réponses/ 19 experts
Le dispositif est globalement apprécié, l'expérience d'expert est jugée enrichissante, mais perfectible sur les aspects techniques, l'évaluation et la valorisation. 100 % des experts sont prêts à participer à nouveau en 2027.

*

Suites :
Les GT poursuivent leur travaux en vue de l'organisation des prochaines sessions, et notamment de la mise en œuvre de la validation de la compétence « Coordonner une équipe de formateurs ».
Les é*léments de réflexion signalés par ce bilan portent notamment sur les questions suivantes :*

- dossier (modalités de rédaction, critère, formations suivies) ;
- explicitation de la notion d'analyse critique demandée aux candidats (cf. ci-dessus) ;
- prise en compte ou non des différents profils de candidats (tutelle, formation interne, prestataires de formation) ;
- anticipation maximale de la publication des calendriers ;
- reconnaissance de la validation et prise en compte dans les carrières.